



Education à la sexualité : premier recul d'Anne Genetet face aux pressions conservatrices

Après les déclarations de son ministre délégué, Alexandre Portier, jugeant le projet de programme à l'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité « pas acceptable en l'état », l'entourage de la ministre de l'éducation indique que la notion d'« identité de genre » ne figure plus dans le texte. La ministre de l'éducation nationale, Anne Genetet, à l'issue du conseil des ministres au Palais de l'Élysée, Paris, le 6 novembre 2024. JULIEN MUGUET POUR « LE MONDE »

L'estocade est venue du ministre délégué à la réussite scolaire et à l'enseignement professionnel, Alexandre Portier. Interrogé, mercredi 27 novembre lors des questions au gouvernement, par le sénateur Les Républicains des Pyrénées-Atlantiques Max Brisson, l'un de ses proches, sur le premier projet de programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité, le ministre a jugé que ce texte « n'est pas acceptable en l'état » et « doit être revu ». « Je m'engagerais personnellement pour que la théorie du genre ne trouve pas sa place dans nos écoles », a-t-il affirmé – alors qu'il n'existe pas de théorie du genre, vocable utilisé comme repoussoir par un courant réactionnaire, mais des études sur le genre.

Dans la foulée, l'entourage d'Anne Genetet a indiqué à la presse que le terme « identité de genre » – utilisé pour distinguer le sexe de naissance du sentiment d'identité masculine ou féminine notamment – « ne figurera pas » dans la version définitive du programme sans donner plus d'explications. Lundi, pourtant, l'équipe de la ministre affirmait encore au Monde que « l'identité de genre fait partie des motifs de discriminations inscrits dans le code pénal ».

Selon nos informations, avant ce revirement, la direction générale de l'enseignement scolaire travaillait encore mardi sur une version qui intégrait ce terme au programme à partir de la classe de 5 dans le cadre de la lutte contre les discriminations.

« Peurs et fantasmes »

Depuis quelques jours, les pressions d'associations de droite et d'extrême droite comme SOS-Education, le Syndicat de la famille (ex- Manif pour tous) ou Parents vigilants – proche du mouvement Reconquête d'Eric Zemmour – , s'intensifient contre ce premier projet de programme consacré à l'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité.

Le texte doit permettre de rendre effectives les trois séances annuelles obligatoires prévues dans la scolarité depuis une loi de 2001 et très peu appliquées. L'enjeu de santé publique, de lutte contre les LGBTphobies et les violences sexistes et sexuelles est pointé par les acteurs éducatifs, alors que près de 160 000 enfants sont victimes d'agression sexuelle et d'abus chaque année. Mais pour ces associations conservatrices, cette éducation n'a pas sa place à l'école et revient à la famille. Nombre d'entre elles contestent la distinction entre sexe et genre, parlant d'une « théorie du genre ».

Les déclarations du sénateur Max Brisson et la réponse d'Alexandre Portier amènent la polémique au sein du Parlement et du gouvernement. « Un ministre ne devrait pas diffuser de fausses informations en agitant des peurs et des fantasmes pour espérer se faire connaître des Français. Il n'est nullement question de “théorie du genre” dans l'éducation à la vie affective. Il est question de respect et d'égalité », a ainsi réagi Aurore Bergé, députée Ensemble pour la République.

« Théorie du genre »

L'entourage d'Anne Genetet a pourtant assuré d'un « alignement » des points de vue entre la ministre et son ministre délégué, même s'ils s'expriment différemment, et endosse désormais ce même discours : « La théorie du genre ne trouve pas sa place à l'école », indiquait ainsi sommairement l'équipe de la ministre de l'éducation nationale dans la foulée des déclarations d'Alexandre Portier. Depuis sa prise de fonction, Anne Genetet défend pourtant encore, le 19 novembre sur CNews et Europe 1, ce programme « très progressif et séquencé ».

Dans la communauté éducative, la nécessité d'un tel programme fait consensus. « Ce projet de programme va dans le bon sens et doit être appliqué rapidement », assure ainsi le secrétaire national du SE-UNSA, Jérôme Fournier. « Le ministre cède aux marchands de peur et leurs contrevérités : la théorie du genre n'existe pas », s'énerve





Sophie Vénétitay, responsable du SNES-FSU pour qui il s'agit de « diffuser des paniques morales au mépris de l'éducation et la prévention »

La nouvelle version du programme, en vue de la présentation au conseil supérieur de l'éducation de décembre, devrait « circuler en début de semaine prochaine » , indique-t-on dans l'entourage d'Anne Genetet.

